

Il manque 40 à 50 millions d'euros aux finances de l'épiscopat français

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 5 juin 2020

Le confinement est dur pour tout le monde. Bon nombre d'évêques avaient considérablement restreint les sacrements. Des personnes sont décédées sans bénéficier du sacrement des malades. Les confessions ont été rares, les messes interdites... Aujourd'hui encore la distribution de la communion est très règlementée dans certains diocèses. Des évêques interdisent illégalement la distribution normale, c'est à dire sur la langue.

Aujourd'hui, les évêques s'aperçoivent que l'argent n'est pas rentré... Selon **Christophe Rousselot**, économiste du diocèse de Paris, interrogé sur [Radio Notre-Dame](#), il manquerait 50 millions d'euros. La Conférence des évêques de France estime que la période de confinement a privé les diocèses d'au moins 40 millions d'euros. Elle va lancer un vaste appel aux dons dans les prochains jours. **Ambroise Laurent**, chargé des questions économiques, sociales et juridiques au sein de la Conférence des évêques de France, indique :

« La perte de ressources durant la période de confinement est estimée, au minimum, entre 40 et 50 millions d'euros, soit 10 à 15% des ressources de l'Église ».

Chaque année la quête, les offrandes de messe et les casuels représentent près de 60% des ressources financières de l'Église. Le reste est composé pour l'essentiel du denier du culte. Or durant toute la période du confinement l'Église a été privée de quête mais aussi des casuels.

Certains prêtres qui ont osé ouvrir régulièrement leur église avaient eu l'intelligence de disposer une corbeille de quête. Bien leur en a pris, mais ils sont rares à l'avoir fait.

En revanche, certains fidèles, abandonnés par le clergé durant 2 mois ont eu pour seul et unique courrier de leur diocèse un appel aux dons... Lequel courrier a vite rejoint la corbeille à papier. Il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. Il y a des attitudes qui se paient... Les fonctionnaires du culte ont la monnaie de leur pièce. D'autant plus que bon nombre de fidèles ont été outrés par l'absence de l'épiscopat dans le référé-liberté exigeant la reprise du culte public (3 évêques avaient travaillé sur un recours, l'absence de soutien de la CEF les a découragés d'aller plus loin).

Les finances de certains diocèses va rapidement se retrouver exsangue. 90% des diocèses ont dû demander des reports de charges et d'emprunts et dix diocèses sont dans le rouge et anticipent une trésorerie négative fin juin. En attendant de licencier les laïcs rémunérés, il leur sera possible de faire appel à une solidarité interdiocésaine.